

05 /

TRAVAUX EN HAUTEUR 7 HEURES

OBJECTIFS.

- **Maîtriser** les principes de sécurité relatifs aux équipements mis à disposition pour réaliser des travaux en hauteur.
- **Evaluer** les risques liés aux interventions en hauteur.
- **Identifier** les moyens de protection collective et individuelle.
- **Evaluer** les connaissances et le savoir-faire.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne désignée par le chef d'établissement devant intervenir dans le domaine des travaux en hauteur



DURÉE
7 HEURES



LIEU
VOS LOCAUX



/ PROGRAMME.

Formation théorique : 0,5 jour :

- Réglementation applicable à l'utilisation des EPI.
- Analyse de risques.
- Conditions de mise en oeuvre des EPI.
- Présentation et description des équipements de travail.
- Dispositifs d'ancrages.
- Harnais antichute.
- Absorbeur d'énergie.
- Antichute mobile sur support d'assurage rigide ou flexible.
- Antichute à rappel automatique.
- Connecteurs (mousquetons, crochets).
- Système de maintien au travail.
- Longes antichute.
- Utilisation des échelles et escabeaux.
- Tirants d'air horizontal et vertical.
- Facteurs de chute.
- Effets pendulaires.
- Choix du dispositif d'accrochage.

Formation pratique : 0,5 jour

- Mise en situations pratiques avec évaluation en continue.

/ MATÉRIEL & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES.

- Formation théorique en salle sous forme d'exposé
- Application pratique sur un site pédagogique

05



TRAVAUX EN HAUTEUR

7 HEURES



/ TARIFS.

ENTREPRISES

900,00 € HT*

PEVELE-MELANTOIS (-15%)

765,00 € HT

/ VALIDATION

- Contrôle des connaissances et du savoir faire débouchant sur la délivrance d'une attestation de formation si avis favorable après examen.